



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Gymnastique :

Gaëlle MARAIS (Déléguee FFG - GR - Université Lille)

Membres FF Sport Universitaire :

Véronique DEFOSSE (Université de Bourgogne)

Diane BREUIL (Université de Strasbourg)

Xavier BAGUELIN (Directeur National Adjoint)

Lisa MAURAGE (Collaboratrice Pôle Sport)

Récapitulatif des dates de compétitions :

Compétitions	Dates (Lieu)	Envoi des demandes de qualification
Championnat de France N1 et N2	EN ATTENTE	EN ATTENTE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnat de France N1 et N2

EN ATTENTE

Règles de participation

- Les A.S. peuvent présenter des gymnastes en championnat de France N1 et N2 ;
- Les différentes compétitions ainsi que chaque formule sont ouvertes aux filles et aux garçons ;
- Un gymnaste ne peut être engagé que dans une filière (championnat N1 ou N2).

Le passage du championnat de France N1 à N2 n'est pas autorisé pour les qualifiés individuels du championnat précédent (sauf dérogation exceptionnelle **demandée à la commission mixte nationale avant le 31 décembre 2025**).

Les trois premiers individuels en championnat de France N2 année N-1 ne peuvent s'engager en individuel, que dans la formule championnat de France N1 pour l'année suivante.

1. FORMULE SPORTIVE

Championnat de France N1 :

Trois formules de compétition sont proposées : ensemble, duo, individuel.

Composition des équipes :

- Ensemble : ouverture possible à un ou une gymnaste d'une autre AS (licence extérieure) ou sans AS (licence individuelle) ;
- Duo : gymnastes appartenant à la même AS ;
Un duo peut également être composé d'un ou d'une gymnaste titulaire d'une licence individuelle associé à un gymnaste licencié au sein d'une AS.
- Combiné : gymnastes appartenant à la même AS (sauf règles spécifiques pour le quatuor et le duo).

Classement :

Chaque formule ainsi que le combiné donnent lieu à un classement spécifique
Les titres de champions et championnes de France N1 sont attribués :

- Individuel N1 : gymnaste vainqueur ou victorieuse à chaque engin, si minimum de 4 gymnastes engagés en individuels ;
- Au duo vainqueur, si minimum de 4 duos engagés ;
- À l'ensemble vainqueur, si minimum de 4 ensembles engagés ;
- À l'A.S. vainqueur du combiné (équipe de 4 à 10 gymnastes) comprenant : 1 ensemble (addition des deux passages) + 1 duo (coefficient 1,5) + 2 exercices individuels réalisés par des gymnastes différents (moyenne des 2 meilleures).

Détails par formule :

- Ensemble N1 : Programme collectif de 4 gymnastes (+ 2 remplaçants possibles)
Durée 2' à 2' 30 "
- Duo N1 : Programme à 2 gymnastes (+ 1 remplaçant possible)
Durée 1'30 à 2'
- Individuel N1 : Engin au choix
Durée 1'15 à 1'30

- Un gymnaste peut participer à 2 formules au maximum.

Cas particulier : possibilité de participation à 2 exercices individuels si engins différents.

PROGRAMME 2026

Ensemble : Massues
Duo : Cerceaux/Ballon
Individuel : Engin au choix

PROGRAMME 2027

Ensemble : Cerceaux/Massues
Duo : Ballon
Individuel : Engin au choix

Championnat de France N2 :

Deux formules sont proposées au choix des A.S. pour des gymnastes filles et/ou garçons appartenant ou non à la même A.S.

Principes généraux des formules :

- Toutes les musiques sont autorisées (chants compris mais pots-pourris interdits)
- Une installation de 20" maximum en bordure de praticable est autorisée
- Praticable de 13 x 13
- Un seul passage
- **Tenue gymnique près du corps** (jambes couvertes autorisées) sans inscription (sauf logo AS) et pas de costume.

Détails par formule :

- Individuel N2 : engin au choix, durée 1' à 1'30

Un même gymnaste ne peut pas présenter deux engins différents dans cette formule.

- Duo-trio N2 : 2 ou 3 gymnastes, durée de 1'15 à 1'45

2. QUALIFICATIONS

Les qualifications aux épreuves nationales s'effectuent à la suite des compétitions régionales dans les deux filières : championnat de France de national 1 et 2 disputées dans leurs différentes formules. Pour ces deux filières, le nombre de gymnastes sélectionnés dépendra des possibilités de l'organisation.

La participation aux épreuves régionales est obligatoire pour la sélection aux phases nationales sauf demande de qualification exceptionnelle (QE) déposée au plus tard le **EN ATTENTE**.

La sélection effectuée par la CMN ne peut se faire qu'à condition qu'il y ait compétition, classement et publication de résultats complets par la ligue du Sport U organisatrice.

Pour toute autre difficulté rencontrée, la CMN devra impérativement être interrogée dès l'élaboration des calendriers des phases régionales et bien avant la date limite de retour des résultats.

À défaut de solution préservant l'équité entre AS et Ligues, aucune qualification au CFU ne sera possible.

Date de retour des demandes de qualification :

EN ATTENTE

Via le système Sport-U Licences

Contact : lmaurage@sport-u.com

Précisions quant aux demandes de qualifications exceptionnelles (QE) :

- Se référer au règlement général FFSU sur les QE. Rappel des seuls motifs recevables : sportives de HN en liste ministérielle et stage fédéral, blessure ou examen sur justificatifs ;
- **RAPPEL** : Les demandes de QE ne seront pas examinées après la date de retour des qualifications, le **EN ATTENTE**.

3. JURY ET RÉGLEMENT

Code :

Selon le code FIG en vigueur 2025-2028 : [Code FIG 2025-2028](#)

Des précisions sur les caractéristiques de composition, d'exécution, de répartition des points d'évaluation ainsi que les fiches de notation sont à disposition sur le site Internet de la FF Sport U.

Jury :

Championnat de France N1, le jury est composé de 10 membres minimums : 4 en Difficulté, 3 en Exécution, 3 en Artistique

Championnat de France N2, le jury est composé de 9 membres : 3 par rubrique + 3 en exécution.

Chaque A.S. doit fournir à ses frais, un juge compétent pour le bon déroulement de la compétition et ce sur toute la durée des finales nationales. Cette disposition est obligatoire lorsqu'elle engage au moins 2 étudiants. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité de 3 points pour chaque passage de l'Université ou Ecole concernée.

Remarque : Un étudiant désirant matcher et juger sur le CFU peut le faire à condition de ne pas pénaliser l'organisation de la compétition en se faisant remplacer par un juge de son AS pendant la durée de son passage.

Cette règle doit impérativement être rappelée lors des différentes compétitions régionales.

Les fiches nécessaires à la notation en championnat de ligues et en championnat de France universitaire N1 et N2 sont disponibles à la ligue Sport U ou téléchargeable sur le site Internet www.sport-u.com :

- Notation Championnat de France N2
- Carnet de juge Championnat de France N2
- Notation Championnat de France N1
- Carnet de juge Championnat de France N1
- Logiciel

Pour obtenir les documents :

Sur le site de la FFSU : cliquez sur « sport individuel » puis sur « gymnastique rythmique

TENUE DES COMPÉTITEURS

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U : https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

INTERNATIONAL

1 - FISU

La gymnastique rythmique est au programme des Jeux Mondiaux Universitaires qui auront lieu en Corée (CHUNCHEONG) en 2027.

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition des équipes.



CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN

xbaguelin@sport-u.com

Chargée de Mission Sports - Lisa MAURAGE

lmaurage@sport-u.com